

Subventions du 2^{ème} tiers de l'année 2023

Bienne, le 16 octobre 2023

Le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne a traité 55 dossiers de subventions culturelles durant le deuxième tiers de l'année 2023, recommandant au canton de Berne de libérer une somme totale de 303 077 francs.

Parmi les 55 dossiers traités, 29 concernaient directement les compétences du CAF. Sur les 55 demandes, 30 dossiers s'inscrivaient dans le domaine de la musique, dont 12 pour lesquels les critères spécifiques de soutien et d'encouragement en espace bilingue pouvaient s'appliquer.

Les dossiers analysés par le CAF étaient issus de domaines artistiques variés, témoignant de la richesse culturelle de la région :

	Nombre de dossiers analysés	Nombre de dossiers concernés par les compétences de préavis du CAF
Musique	30	12
Littérature	8	4
Arts visuels	5	4
Arts de la scène	5	5
Pluridisciplinaire	5	3
Cirque	1	1
Danse	1	0
Total	55	29

Les subventions du Fonds pour l'encouragement des activités culturelles (FEAC) ont permis ainsi de soutenir, dans le domaine du cirque, le festival PlusQ'Île à hauteur de 40 000 francs. Dans le domaine des arts de la scène, 15 000 francs ont notamment été alloués à l'édition 2023 du projet KarteNoire2502 et 10 500 francs à la création « Harpapier » de la compagnie FRAKT. Dans le domaine de la littérature, le CAF a soutenu des autrices et auteurs régionaux tels que Sabrina Paladino, Myriam Wahli, Noëlle Revaz et José Gsell. Le CAF a également préavisé des montants de soutien pour les programmes de diverses institutions. Ainsi 12 aides aux programmes ont été octroyées, notamment à l'Association Universelle/Atomic Café (7000 francs), au Carré Noir (5000 francs), aux Chambristes (20000 francs + 7000 francs du CJB) ou encore au Café littérature (14000 francs) et aux Bienna Sessions (4500 francs). 5 dossiers ont obtenu une subvention pour « aide à la création » et 18 ont reçu un soutien pour la production/réalisation. 16 projets ont quant à eux bénéficié d'une « garantie de déficit ». 4 dossiers ont obtenu une subvention pour une « aide aux frais d'impression ».

Note aux rédactions :

Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : www.caf-bienne.ch.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

- Mme Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, 031 633 75 55 ou 079 784 93 92

A propos du CAF

La vie culturelle dans l'arrondissement de Biel/Bienne est riche et innovante. Le CAF s'emploie à la soutenir. Bien qu'il n'attribue pas de subventions culturelles lui-même, il participe à la décision du canton de Berne ([Office de la culture](#)) pour les dossiers de demandes de subventions qui concernent l'arrondissement administratif de Biel/Bienne et qui comportent une composante francophone ou bilingue. La [Commission culture](#) du CAF se prononce par préavis, en basant son action sur les critères cantonaux de soutien à la culture en espace bilingue dans le respect de la loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles ([LEAC](#), RS 423.11) et l'ordonnance d'application de celle-ci.